

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Julie Daubie - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel Julie Daubie - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (19785)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Julie Daubie - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (19785)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	173	4

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en langues étrangères (anglais et espagnol) Résultats en communication écrite et/ou orale	Le candidat doit montrer des compétences en matières de communication en langues française et étrangères	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à rendre compte des informations recueillies Capacité à organiser son travail et à déléguer les tâches	Appréciations des enseignants qui montrent une volonté du candidat à s'impliquer dans sa formation d'origine	Très important
Savoir-être	Respect des règles de l'établissement et de la formation Assiduité	L'apprentissage entraînant des contraintes supplémentaires (face au centre de formation et à l'employeur), il est nécessaire que le candidat sache respecter ses obligations (et ses droits). La présence aux séances est primordiale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation à poursuivre sa formation Capacité à s'organiser dans son travail	Appréciations en matière d'implication personnelle	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Participation à l'activité d'une association	S'intéresser à son environnement	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

La lecture des appréciations figurant sur les bulletins transmis est primordiale pour la commission de sélection des candidatures. De la même façon, une propension importante à l'absentéisme aura pour conséquence un refus de la candidature.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à une cordée de la réussite n'a pas été prise en compte dans l'examen des candidatures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'élément essentiel est le projet professionnel figurant sur la lettre de motivation du candidat. S'agissant d'une formation en apprentissage, tous les candidats sont conviés à des séances de préparation aux entretiens de recrutement par des organismes intéressés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est nécessaire de montrer une réelle motivation pour la formation, notamment dans la lettre de motivation.
Le fait d'indiquer qu'un contrat d'apprentissage est en cours de signature est un vrai plus.
Enfin, ne pas hésiter à assister aux ateliers de TRE proposés par l'UFA.

Signature :

ISABELLE LIENARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Julie Daubie